

## Compréhension écrite : (10 points)

Lisez le texte et répondez par vrai, faux, ou on ne sait pas. Justifiez sur les pointillés avec une phrase du texte.

(Source : DELF 1<sup>er</sup> degré, nouvelle formule A1, A2, A3, A4, Hachette, 2001)

### Voitures en commun

Partager sa voiture avec ses voisins : c'est ce qu'on appelle le covoiturage. Il se pratique déjà à New York et à Amsterdam, où, chaque matin, des milliers de banlieusards montent dans la voiture de leur voisin pour se rendre à leur travail. A Angoulême, une expérience de ce type va débiter d'ici à mai. Curieusement l'initiative en revient à l'exploitant local du réseau de bus, la STGA (Société de transports du grand Angoulême). Pour éviter le problème des lignes déficitaires, elle préfère carrément, offrir en location une dizaine de Renault Clio aux habitants des quartiers reculés. A eux de se rassembler par groupes de quatre, pour un même trajet domicile travail. Chaque voiture sera louée moyennant un abonnement mensuel de 38 euros par personne qui donnera droit à 400 kilomètres, à effectuer du lundi au vendredi, dans les limites du district urbain. La STGA prendra en charge l'assurance et l'entretien des Clio.

Autre projet de covoiturage, mais infiniment plus vaste : voilà un an et demi que le conseil régional d'Ile-de-France, la ville de Paris, le syndicat des transports parisiens, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et les ministères concernés planchent sur le sujet, dans le plus grand secret.

Pour accélérer les choses, Didier Julia, vice-président de la région, proposera prochainement au conseil régional de créer un organisme public chargé de mettre en relation les *franciliens*<sup>1</sup> intéressés par le système. Cet organisme devrait aplanir les problèmes de rémunération entre passagers et conducteurs, en émettant des timbres kilométriques, vendus dans les débits de tabac. Ces timbres serviront aux premiers pour indemniser les seconds. Les automobilistes les utiliseront pour payer leur essence, à moins qu'ils ne préfèrent se les faire rembourser.

D'après un sondage SOFRES, 70 % des franciliens sont favorables au partage de la voiture. Bien entendu, ils seront bien moins nombreux à être en mesure de le pratiquer : entre 50000 et 100000, selon Didier Julia. Il s'agit avant tout de franciliens qui effectuent des déplacements de banlieue à banlieue, le point faible des transports public en Ile-de-France. Ce covoiturage pourrait soulager le trafic routier dans la région de 2.5 à 5%

**Frédéric Lewino**, *Le point*, région Ile-de-France

Consigne : Cochez **Vrai**, **faux**, ou ? (on ne le dit pas)

	Vrai	Faux	?
1. C'est de banlieue à banlieue que les transports en commun sont des plus efficaces. .....			
2. 70% des habitants de la région Ile-de-France approuvent l'idée du covoiturage. .....			
3. Les banlieusards utiliseront une voiture appartenant à un organisme public. .....			
4. Les passagers paieront le conducteur avec des timbres kilométriques achetés dans les bureaux de tabac. .....			
5. Les conducteurs pourront acheter leur essence avec ces timbres. .....			

<sup>1</sup> **Franciliens** : Habitants de la région Ile-de-France